



U.C.S.A.cgt

Pas touche à Joseph Tual... Suite et fin ?

FLOP d'un vrai faux conseil de discipline !

14h45 : ouverture du conseil de discipline

15h15 : tous les représentants du personnel quittent la salle, estimant qu'il s'agit d'une mascarade dans laquelle la direction se retrouve seule face à elle-même... (elle convoque un conseil de discipline, elle l'annule, elle le reconvoque, mais elle ne peut plus le tenir !).

Après l'énoncé des griefs reprochés à l'encontre de Joseph Tual, notre confrère de la rédaction nationale de France 3, l'avocat qui le représentait a rappelé que l'affaire était close depuis le 8 juin 2012 :

En effet, dans sa communication aux salariés du 8 juin, la direction écrit avoir accepté les excuses de Joseph en conséquence de quoi elle annulait le conseil de discipline...

Maître Gublin a expliqué que ce conseil de discipline était « *irrégulier, nul et non avenue puisque une procédure annulée ne peut se reprendre sans éléments nouveaux !* ».

De fait, que reproche de nouveau la Direction à Joseph Tual pour justifier ce conseil de discipline ? Rien ! Sinon « une polémique » suite à un tract de la CGT ! Or Joseph Tual n'est pas responsable de la communication de la CGT.

Les 2 organisations syndicales présentes (SNJ-CGT et SNJ) ont donc décidé de se retirer rendant impossible la tenue de cette commission paritaire : au PDG d'assumer tout seul une éventuelle sanction que la CGT n'hésitera pas à contester devant les tribunaux.

Paris, le 25 juin 2012